

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

**Présents** : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Cohen Jean-Philippe, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Bayon Marguerite, Schmelzle Jean-François, Mayot Vincent, Valancony Tiphaine, Plenet Jaouen,

**Absents excusés** : Barbe Monique pouvoir à Parat René, Richon Isabelle pouvoir à Bayon Maguy, Delattre Nicolas pouvoir à Rouby Gérard, Mantelin Julien, pouvoir à Olgne Patrick, Alègre Carlos, Lebailly Laurence, Boutoumit Amina, Besset Grégory, Auternaud Audrey, Boyer Anne, Martin Grégoire,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

**Secrétaire de séance** : Mayot Vincent

**Membres en exercice** : 23      **Présents** : 12      **Pouvoirs** : 4      **Votants** : 16

**D2023-019 – Approbation du Procès-Verbal, de la séance du Conseil municipal du 6 mars 2023**

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 mars 2023 a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il demande si des modifications doivent y être apportées et de bien vouloir l'approuver, si ce n'est pas le cas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE, le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 mars 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,